
Informations réglementées

Mise à disposition des honoraires des commissaires aux comptes

Rueil Malmaison, 30 mars 2007, Schneider Electric SA informe le public que le détail relatif aux honoraires des commissaires aux comptes figure à la page 57 du document de référence 2006 déposé à l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 mars 2007.

Le document de référence 2006 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace Informations Réglementées du site internet de la Société (www.schneider-electric.com/sites/corporate/fr/finance/informations-generales/informations-reglementees/informations-reglementees.page), ainsi que sur le site Internet de l'AMF.

**Communication Financière :
Schneider Electric
Alexandre Brunet**



tél. +33 (0)1 41 29 70 71
fax +33 (0)1 41 29 71 42
www.schneider-electric.com
ISIN : FR0000121972